

Partenariat avec les parents



Politique de participation des parents pour les écoles de l'Ontario

Les parents représentent des partenaires essentiels en éducation. Ils influencent l'attitude de leurs enfants envers l'apprentissage et les appuient à la maison. Ils constituent un lien essentiel entre la maison et l'école. Et lorsqu'ils jouent un rôle dans la vie de l'école, ils font de nos écoles des endroits plus propices à l'apprentissage, à la croissance et à l'épanouissement. La nouvelle Politique de participation des parents de l'Ontario reconnaît que le rendement et la réussite des élèves augmentent lorsque les parents se sentent les bienvenus et respectés en tant que partenaires et obtiennent l'appui dont ils ont besoin pour apporter leur contribution à la maison et à l'école.

De quelle façon la politique définit-elle la participation des parents?

La *Politique de participation des parents* de l'Ontario reconnaît que la participation des parents peut prendre une multitude de formes et que chacune d'elles contribue de façon importante à la réussite de l'élève et de l'école. Voici différentes formes de participation présentées dans la politique :

- Fournir un milieu d'apprentissage positif à la maison, travailler diligemment avec les enfants afin d'appuyer ce qu'ils apprennent à l'école et faire en sorte que l'apprentissage fasse partie intégrante de leur journée.
- Tenir des conversations productives avec le personnel enseignant afin d'assurer une communication claire entre l'école et la maison.
- Participer aux activités scolaires et offrir son aide dans le cadre des événements, des voyages et des autres activités organisés par l'école.
- Siéger aux conseils d'école à l'échelle de l'école et aux comités de participation des parents à l'échelle du conseil scolaire afin de fournir la perspective des parents.

VISION

Dans le système d'éducation de l'Ontario, tous les partenaires reconnaissent que la participation des parents contribue favorablement à la réussite des élèves. Les élèves sont soutenus et incités à apprendre dans une culture aux attentes élevées au sein de laquelle les parents :

- se sentent les bienvenus, respectés et appréciés par la communauté scolaire en tant que partenaires dans le cadre de l'apprentissage et du développement de leurs enfants;
- ont des occasions de participer et ont une gamme complète de choix quant à la façon de participer dans la communauté éducative, pour appuyer la réussite des élèves;
- se sentent engagés, par le biais d'une communication et d'un dialogue constants avec d'autres partenaires en éducation, à favoriser un environnement d'apprentissage positif à la maison et à l'école;
- sont appuyés par les renseignements et les outils nécessaires à la participation à la vie scolaire.

De quelle façon la politique permettra-t-elle de soutenir et d'accroître la participation des parents?

La Politique de participation des parents met en évidence quatre stratégies clés de succès visant à appuyer les parents en tant que partenaires, pour qu'ils puissent avoir la possibilité, les compétences et les outils qui leur permettront de collaborer avec les partenaires en éducation et de contribuer pleinement à la réussite des élèves et du système d'éducation de l'Ontario.

Stratégie 1 : Climat scolaire – Favoriser et maintenir un climat scolaire positif et accueillant où tous les points de vue des parents sont encouragés, entendus et appréciés.

Stratégie 2 : Élimination des obstacles – Cerner et éliminer les obstacles qui pourraient empêcher certains parents de participer pleinement à l'apprentissage de leurs enfants, et ainsi refléter la diversité de nos élèves et communautés.

Stratégie 3 : Appuis à l'intention des parents – Fournir aux parents les connaissances, compétences et outils dont ils ont besoin pour favoriser l'apprentissage des élèves au foyer et à l'école.

Stratégie 4 : Liaison avec les parents – Examiner et étendre les stratégies de communication et de liaison notamment en offrant des ateliers au niveau local, en donnant des exposés et en fournissant des outils et des ressources afin de transmettre de l'information et de faire connaître les stratégies liées à l'appui de l'apprentissage au foyer et de la participation des parents dans les écoles.

De quelle façon les objectifs de la politique seront-ils atteints?

La politique énonce les mesures précises qui seront prises aux échelons provincial, régional et local par le ministère de l'Éducation, les écoles et les conseils scolaires de district.

Quels avantages la participation des parents apporte-t-elle aux élèves et aux parents?

Les recherches sur la participation des parents ont démontré qu'il existe un lien direct entre la participation des parents et :

- de meilleurs résultats scolaires;
- des attitudes plus favorables envers l'école;
- un plus grand nombre d'élèves faisant leurs devoirs;
- des taux plus élevés d'obtention du diplôme d'études secondaires;
- une assiduité plus régulière;
- moins de problèmes de comportement;
- un avenir plus brillant pour les élèves à l'école et plus tard dans leur vie.

Quels sont les avantages pour le personnel enseignant?

Les enseignantes et les enseignants qui s'assurent la collaboration des parents entretiennent de meilleurs rapports avec ceux-ci et en tirent de nombreux avantages :

- Les parents fournissent plus de soutien parce qu'ils comprennent ce qui se passe dans la salle de classe.
- Les parents s'assurent que leurs enfants font leurs devoirs et les projets scolaires.
- Les parents partagent la responsabilité de la réussite scolaire de l'élève et travaillent avec l'enseignante ou l'enseignant à cette fin.
- L'attitude des parents envers le personnel enseignant et l'école est plus positive.
- L'assiduité des élèves et leur comportement en salle de classe s'améliorent.
- Les élèves obtiennent de meilleurs résultats.
- Les enseignantes et les enseignants ont un lien plus étroit avec les parents, se sentent appuyés par eux et leur satisfaction au travail s'en trouve améliorée.

Quels sont les avantages pour les écoles?

Les écoles ont des liens avec les collectivités qui les entourent. Lorsque les parents, les membres de la collectivité et les écoles conjuguent leurs efforts, ils peuvent créer un réseau de soutien puissant afin de fournir aux enfants et aux jeunes les services dont ils ont besoin, de mettre en place des programmes scolaires communautaires novateurs et d'enrichir la vie de l'école. Ainsi :

- les familles et les associations communautaires appuient davantage l'école;
- il arrive souvent que le rendement de l'ensemble de l'école et celui de ses élèves augmentent;
- les écoles établissent des liens avec les entreprises, les organismes et les services au sein de la collectivité;
- on reconnaît davantage les réalisations des écoles et le précieux rôle qu'elles jouent en tant qu'éléments importants de la vie communautaire.

Quels sont les avantages pour le système d'éducation?

Le ministère de l'Éducation, les conseils scolaires de district et les écoles profitent d'une part du travail important accompli par les parents pour favoriser la réussite scolaire des enfants et, d'autre part, s'assurent que le point de vue des parents est entendu et pris en compte dans le cadre de l'élaboration des politiques et des programmes provinciaux, régionaux et locaux.

Nous en profitons tous

Ensemble, nous créons des possibilités pour nos enfants et transformons ces possibilités en la réalité.

